

« A Bruxelles, il y a beaucoup de choses à faire »

RENCONTRE Bas Smets invente le paysage

► L'architecte de paysage a créé le parc de Tour et Taxis et redessiné le parvis de Saint-Gilles. ► Il travaille pour la Fondation Luma à Arles et s'est vu confier le mémorial d'Utoya en Norvège.

PORTRAIT

Sur une carte de visite mentionne sobrement Bas Smets. Son métier, autant que sa passion, c'est le paysage. Qu'il invente et transforme en paysage augmenté, intelligent. Pour rendre les villes plus résilientes, plus vivables. « En tout cas, on essaie », glisse-t-il avec ce ton modeste et ce regard pétillant qui ne le quittent pas.

A dix-huit ans, il oscillait entre maths et philo, ce fut l'architecture, passage obligé pour l'urbanisme, et le voilà en train de travailler avec les plantes, les pierres, l'eau et le soleil. Il a créé le parc de Tour et Taxis, redessiné le parvis de Saint-Gilles, transformera bientôt le

« L'exotisme se trouve dans l'équation entre l'envie du client, ce que dit le site, le budget auto-riisé »

boulevard Saint-Lazare (liaison entre la gare du Nord et le Botanique). Mais il n'y a pas assez de paysages à imaginer en Belgique, alors le quadra bruxellois (d'adoption, il a grandi à Tervueren) s'exporte. A Arles, où il invente un écosystème au pied du bâtiment que Frank Gehry érige pour la Fondation Luma de Maja Hoffmann. A New York, en dessinant l'espace public autour du centre d'art Perelman, sur le site du World Trade Center. Au Bahreïn, en Albanie, au Liban... Un grand écart permanent ? « Ce n'est pas mieux ni moins bien parce que c'est à l'étranger. Cela ne nous donne pas plus ou moins de boulot. »

Sur le plateau qu'occupe son agence au dernier étage d'un immeuble place Madou, le soleil couchant balaise maquettes et esquisses. Hong Kong ? « Le but était de repérer toutes les pentes qui sont trop raides. Là où on ne peut plus construire, c'est un peu le début d'un paysage : que peut-on faire avec ce qui reste quand l'homme a pris tout ce qu'il voulait prendre ? » Une réflexion plus exotique, quand même, que celle de savoir où maintenir des arbres sur le parvis saint-gillois ? « L'exotisme se trouve dans l'équation entre l'envie du client, ce que dit le site, le budget autorisé. Et du coup, le parvis de Saint-Gilles peut être plus exotique qu'Hong Kong. »

D'ailleurs, quand on se lève après deux heures de discussion, il nous retient encore quelques minutes pour nous montrer « l'un de ses projets préférés »... un parking à Courtrai. « Il est très intelligent... Il n'y avait rien, on avait l'obligation de créer 200 emplacements. J'ai créé un parc au milieu, j'ai planté des charmilles à deux euros pièce, j'ai caché les voitures. » Un brin malicieux, il insiste : « Quand je donnais cours à la Cambre, je disais aux étudiants : "Si vous arrivez à faire du paysage avec un parking, vous êtes dans le bon." »

Architecte de paysage (ne dites pas

paysagiste) reconnu aux quatre coins de la planète, Bas Smets se fait plutôt discret sur ses terres bruxelloises. Mais incroyablement disert sur son travail. Comme lorsqu'il raconte chaque pierre de l'obélisque qu'il a imaginé, dessinée, réalisée, en décembre, à Tour et Taxis, pour le septantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Ou sa quête du lieu idéal, au cœur de la forêt de Soignes, pour donner vie au projet de Céline Fremault de planter 32 arbres en hommage aux personnes décédées le 22 mars. Pour l'heure, il met ses dernières réflexions dans le mémorial aux victimes d'Anders Breivik, à Utoya, que la Norvège lui a confié. « Le paysage, c'est aussi l'inscription de la mémoire humaine dans un lieu, explique-t-il. Pour le site dans la forêt, on a dessiné un cercle et on utilise la force de la forêt pour protéger notre petite clairière. Chaque paysage, c'est une histoire, une narration. »

Réfléchir et faire réfléchir, c'est ce qui anime Bas Smets dans chacun de ses projets, « uniques » - « l'agence, c'est un véritable laboratoire », sourit-il. Au sens que doit faire chaque paysage qu'il crée ou transforme. A la nature et à sa force. Au réchauffement climatique qui bouleverse la vie, la ville. Au pied de son bureau, un croquis qui montre qu'à Bruxelles, l'être humain vit dans une altitude qui oscille entre cent mètres et moins dix mètres, « soit une couche de moins de 200 mètres d'épaisseur, très fine donc, entre la zone géologique et l'espace météorologique. Il faudrait mieux positionner la couche habitée par rapport aux deux autres ». Il appelle ça l'urbanisme biosphérique et il s'arrête là, il fait noir. Mais il veut encore recommander quelques livres de philo - il lit, beaucoup, dans les avions. « Faire du paysage, c'est faire de la philosophie ; donner forme à notre façon de vivre la planète, c'est une question philosophique. » ■

VÉRONIQUE LAMQUIN



L'obélisque des droits de l'homme à Bruxelles. © BELGA

L'agence de Bas Smets offre une vue imprenable sur toute la ville.

© PIERRE-YVES THENPONT

L'objectif « Il faut retrouver des espaces pour la nature dans les villes »

ENTRETIEN

Bas Smets a sans doute contracté le virus du paysage pendant sa deuxième rhéto, dans l'Oregon, Etat le plus vert des USA. En 2007, après avoir tâté du sujet sur les plans théorique et pratique, il se lance et crée son agence. « C'était une époque très motivante. On était en train de définir la notion de paysage en Belgique, parce qu'on ne savait pas trop ce que c'était. On pensait : il faut un arbre, on va demander à un paysagiste. »

C'est quoi alors, le paysage ?

C'est quelque chose qu'on invente, ce n'est pas la réalité, c'est la façon de voir la réalité. Oscar Wilde disait, dans le « Déclin du mensonge », qu'il a fallu attendre que Turner la peigne pour qu'on voie la brume sur la Tamise. Le peintre produit une peinture à travers une imagination de la réalité ; nous, on produit des images pour transformer la réalité. Du coup, ça devient un cercle très intéressant : la réalité sert d'inspiration pour créer une image et

cette image devient la façon de transformer la réalité. On travaille un peu comme des hackers : on essaie de comprendre le code et on s'y insère pour aller ailleurs.

C'est très ambitieux ?

On n'est plus au 19^e siècle, on ne fait pas de l'embellissement de la ville. On rend la ville résiliente, vivable, en tout

cas, on essaie. On s'efforce de comprendre la logique de la nature : comment elle fait, aurait fait. Et on utilise cette force, parce que c'est une force, ces plantes qui utilisent l'énergie du soleil pour produire la matière organique, pour produire un paysage.

Il y a des sites sur lesquels vous rêvez de travailler ?



De Saint-Gilles, où il a redessiné le parvis, à Arles, où il collabore avec Frank Gehry, Bas Smets est partout. © BELGA ET ABACAPRESS



Architecte de paysage

Né en 1975, Bas Smets a une belle collection de projets à l'actif de son agence. Discuter avec lui, c'est passer de la philosophie à la botanique en passant par la géologie et bien sûr l'écologie. Passionné et touche à tout, l'architecte (de formation) de paysages (de passion) a même touché au documentaire vidéo (sur le projet Biosphère 2) et au commissariat d'exposition (à Bozar, à Bordeaux).

ville qu'on ne peut plus se contenter de dire que la nature est au-delà de la ville. Entre Bruxelles et Arvers, c'est où, « au-delà de la ville » ? Le paysage, c'est au sein du projet métropolitain qu'on doit le trouver. Avant, on pensait qu'il y avait une nature infinie et on construisait des villes fortifiées pour se protéger du paysage. Alors qu'aujourd'hui, il y a une sorte de ville infinie et il faut retrouver des espaces pour la nature.

Comme sur le site de Tour et Taxis ?

Absolument. Ce qui est drôle, c'est qu'il y avait là un petit affluent de la Senne, qui a été utilisé par les chemins de fer pour la liaison vers Bockstael. Nous, on l'a retransformé en vallée secondaire de la Senne. Il y avait aussi, sur les 4 hectares du site, 80 centimètres de ballast sur lequel rien ne pousse. C'était trop cher de tout enlever. Or, le ballast, c'est parfait pour stocker l'eau. On l'a filtré en trois granulométries : le très fin pour la dernière couche, le moyen pour la fondation des chemins, le gros pour construire deux citernes sous les grandes pelouses, dans lesquelles on stocke un million de litres d'eau. Le paysage est donc devenu une partie du site. On appelle ça des paysages augmentés ou performants, qui participent au fonctionnement de la ville pour la rendre plus résiliente, plus robuste. Il faut retrouver un paysage pratique, c'est même secondaire qu'il soit beau ou pas. En fait, il faut qu'il fasse sens, et souvent, quand ça fait sens, on trouve ça beau.

L'art de se débrouiller avec un budget limité ?

Oui ! Autre exemple : on n'avait pas le budget pour amener la terre végétale pour une pelouse. On s'est rendu compte qu'en plantant du trèfle, on peut capter l'azote de l'air et produire l'humus automatiquement. Du coup, on a planté du trèfle partout, c'était tout vert. Et au bout de trois quatre ans, la pelouse est là. Mais parfois la nature ne réagit pas comme on pense qu'elle va le faire.

Sur le parvis de Saint-Gilles, il n'y a pas beaucoup de vert...

Ce n'est pas une forêt, hein ! Il y avait des arbres qui ne poussaient pas parce qu'ils n'avaient pas assez de terre. Or, le volume des feuilles égale le volume des racines. Si on ne prévoit pas assez d'espace pour ses racines, il ne peut plus bouger il n'est pas content, il ne pousse plus. Et puis, le parvis, c'était un peu comme une rue, on a essayé de le retransformer en place. Et on a choisi plein d'arbres différents pour avoir différentes couleurs, différentes odeurs. Cela fait comme un archipel. Pour être honnête, ça aurait pu marcher sans les arbres mais les riverains en réclamaient.

A Bruxelles, il y a plein de choses à faire ?

A Paris, il y a tellement de règles... La beauté de Paris, c'est parce que c'est tenu : la bordure sera en granit, le trottoir en asphalte, la voirie en enrobé, les arbres sont plantés à huit mètres l'un de l'autre. A Bruxelles, il y a beaucoup de volonté et beaucoup de choses à faire, il y a plein d'espaces à repenser. Par exemple, le Canal : on a finalisé le plan de qualité urbaine des 14 kilomètres que compte la voie d'eau dans la Région. Le but, c'est d'en faire un porteur d'identité, en définissant le type de plantation, de lumière, de bancs... Même si c'est tout petit, on arrive à construire des idées. A Bruxelles, on est dans le « rien n'est possible » et « tout est possible ». C'est tout ou rien, qui, à la fin, crée une moyenne. Cela prend du temps, mais finalement les choses se font. Avec une grande qualité. Ça, c'est Bruxelles ! ■

Propos recueillis par VÉRONIQUE LAMQUIN

LES BRÈVES

La Ville sonde ses citoyens

La Ville de Bruxelles a lancé vendredi une enquête pour sonder la population sur ses besoins en termes d'accueil par son administration. Cette démarche est destinée à aider les autorités communales à préparer au mieux le « front office » de demain dans le nouveau centre administratif dont les fondations sont en cours de construction sur le site de l'ex-parking 58, ont indiqué vendredi les échevins de la démographie, Ahmed El Ktibi (PS), et de la participation, Arnaud Pinxteren (Ecolo). Plus précisément, l'objectif de l'enquête ouverte en ligne vendredi, et à partir de lundi dans les salles d'attente de l'actuel centre administratif, situé boulevard Anspach, est de moderniser l'administration et de mieux accueillir les habitants en veillant à inclure leur réflexion sur leurs besoins, notamment en termes d'horaires et de décentralisation. (b)

CITY 2

Une boutique-école de formation

Douze jeunes chercheurs d'emploi bruxellois participent depuis vendredi à la première boutique-école de Belgique mise sur pied pour trois mois dans le centre commercial City2 sur le modèle d'un dispositif existant déjà en France. Le projet a été lancé à l'initiative conjointe de Bruxelles Formation, d'Actiris, d'AG Real Estate et de City2. Spécificité du projet SKOOL : ces douze jeunes gens suivront une formation en alternant chaque jour la théorie et la pratique dans un vrai commerce. Cette formation innovante est orientée vers les techniques de vente et l'apprentissage du néerlandais. Elle est dispensée par des formateurs de Bruxelles Formation, avec une mise en pratique immédiate et en condition réelle dans le concept store spécifiquement créé pour l'occasion à City2. Dès le début du programme, chaque stagiaire sera parrainé par un commerçant de City2, des Galeries Anspach ou The Mint, trois shoppers du centre-ville dont AG Real Estate est le propriétaire-gestionnaire. A la clé de cette formation, les commerces participants proposeront un contrat de travail de juin à début septembre 2019. (b)

ENVIRONNEMENT

Les Journées de l'eau du 17 au 24 mars

Les quatrièmes Journées bruxelloises de l'eau seront organisées, du dimanche 17 au dimanche 24 mars alors que la Journée de l'eau sera célébrée partout dans le monde le 22 mars. De nombreuses activités gratuites seront proposées sur ce thème dans l'ensemble de la Région. Les ruisseaux, rivières, étangs, égouts, bassins d'orage, écluses et zones de captage seront mis en vedette avec des rendez-vous au bord de l'eau, des visites guidées, des croisières, des conférences ou encore le lancement d'une campagne de sensibilisation « Ici commence la mer ». « L'eau fait partie intégrante de notre ville-Région, estime Céline Fremault. Rivières et cours d'eau ont trop longtemps été cachés ou trop peu mis en évidence. A l'instar des Journées du patrimoine, les Journées bruxelloises de l'eau visent à mettre en valeur notre patrimoine bleu qui est une véritable richesse de notre Région. » (b)

Les trottinettes ne sont plus les bienvenues à Saint-Josse

MOBILITÉ Polémique



La décision du collège des bourgmestre et échevins tennooïds d'interdire le rangement de trottinettes électriques sur les trottoirs de la commune serait illégale. © SYLVAIN PIRAUX

Ce fut la saga de vendredi : la place des trottinettes sur les trottoirs de Saint-Josse. A l'origine de la polémique, la décision du collège des bourgmestres et échevins tennooïds d'interdire le rangement de trottinettes électriques sur les trottoirs de la commune.

Le collège de Saint-Josse-ten-Noode avait décidé mardi dernier de sévir contre les trottinettes électriques partagées qui traînent sur les trottoirs en interdisant le parcage sauvage. Des zones délimitées devaient être définies pour les ranger en toute légalité. Il en était prévu quatre : au niveau de la place Saint-Josse, de la place Rogier, de l'esplanade Madou et près de la station de métro Botanique. Le nouveau règlement devant encore être soumis au conseil communal.

Une décision vraisemblablement illégale, a aussitôt dénoncé Pascal Smet. « S'il s'avère, après vérification, que c'est le cas, elle sera annulée », a indiqué le ministre de la Mobilité, Pascal Smet, devant le parlement bruxellois, où il était interrogé par Bruno De Lille (Groen).

Selon le ministre, cette mesure est, semble-t-il, contraire à l'ordonnance adoptée récemment par le parlement régional pour encadrer la mise sur le marché à Bruxelles de vélos et trottinettes en libre-service.

Pour Pascal Smet, le vrai problème provient du fait que les trottoirs, à Saint-Josse, sont trop étroits. Le ministre a toutefois rappelé que les usagers ne pouvaient pas abandonner leur trottinette n'importe où et doivent veiller, notamment, à ne pas entraver le passage des piétons, des personnes en chaises roulantes ou déplaçant un enfant dans une poussette.

« Le vrai problème provient du fait que les trottoirs, à Saint-Josse, sont trop étroits » PASCAL SMET

M. Smet s'est également montré surpris de la mesure annoncée par Saint-Josse deux semaines après que les communes eurent été invitées par courrier à signaler les problèmes pour définir le cas échéant des zones d'interdiction de rangement de ces moyens de déplacement sur de courtes distances.

Il a enfin souligné que la démarche de la commune n'était pas positive pour la réputation de Bruxelles à l'étranger.

En fin de journée, nouvel épisode. « Il n'est pas question de bannir les nouvelles formes de mobilité en libre-service, mais la commune de Saint-Josse estime que tout n'est pas permis sur l'espace public. Surtout, dans ce sens par de nombreux habitants, elle entend gérer les trottinettes qu'il faut réglementer comme les autres modes de transport, affirme alors le bourgmestre de la commune, Emir Kir. La mission de la commune est de veiller à la sécurité des usagers. Il appartient à celle-ci et non à une société privée d'en assurer le contrôle sur l'espace public, insiste Emir Kir. Venir sur le territoire d'une commune sans contact préalable avec les autorités, c'est gonflé. Et une ville qui s'autorégule, cela n'existe pas », a-t-il ajouté, à l'attention de Pascal Smet, auquel il reproche d'avoir tardé à réglementer en la matière. Le bourgmestre a encore invité le ministre bruxellois de la Mobilité à prendre exemple sur Madrid, une ville de plus de trois millions d'habitants, qui a décidé d'en limiter le nombre sur son territoire et d'en limiter le rangement autorisé à des zones bien spécifiques. (b) ■